

Offre Ref :505505

Commune dynamique de plus de 2000 habitants, sur la Route des Vins

Responsable de la bibliothèque communale

Date de publication : 04/07/2019

Date limite de candidature : 31/08/2019

Date prévue du recrutement : 01/10/2019

Durée de la mission : CDD DE 1 AN

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ADJOINT DU PATRIMOINE
ASSISTANT DE CONSERVATION

MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac + 2

Domaine du diplôme requis : Lettres et arts

Spécialité du diplôme requis : Littérature appliquée à la documentation, communication, lettres et enseignement

Descriptif des missions du poste : Gestion de la bibliothèque municipale (accueil, animations, commandes...)
Au sein d'une bibliothèque communale vous avez pour mission la gestion des fonds (acquisitions, éliminations, mises en valeur), ainsi que l'encadrement de l'équipe de bénévoles

Vous assurez des missions d'accueil et de renseignements (dont prêt-retour, inscriptions) auprès du public (jeune et adulte).
Assistant de conservation territorial de préférence, à défaut titulaire d'un diplôme en métiers du livre (DUT, licence professionnelle) vous possédez de solides connaissances dans l'édition imprimée et numérique à destination des adultes.
Vous savez créer et animer des ateliers autour du livre ou du numérique. Vous maîtrisez les outils bureautiques.
Rigoureux et organisé, vous appréciez le contact humain et le travail en équipe.
Vous avez le sens du service public et savez faire respecter les consignes.

Profil recherché : Formation dans les métiers du livre.
Expérience en bibliothèque.
Disponibilité impérative le mercredi.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : DAMBACH-LA-VILLE

Service d'affectation : Bibliothèque

Temps de travail : Tps Non Complet : 17 heure(s) 30 minute(s)

Spécificités du poste :

AVANTAGE(S) LIE(S) AU POSTE

Régime Indemnitaire Mutuelle 13ème mois

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

MAIRIE DE DAMBACH-LA-VILLE
11, place du Marché

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.